Liberté Égalité Fraternité
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble

commune de **Murianette**

ARRETE DU MAIRE DE MURIANETTE
37/2019

Arrêté de circulation

Objet : remise en état du platelage sur le PN n°16, chemin d'Avignonet

L'an deux mille dix-neuf, le cinq novembre,

Le maire de la commune de MURIANETTE

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Afin de permettre à l'entreprise KANGOUROU sis ZI le Broteau Nord, Impasse Louis Verd – 69540 IRIGNY, de procéder à la remise en état du platelage du PN n°165 sur le chemin d'Avignonet,

Le Maire de Murianette

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise KANGOUROU est autorisée à procéder à la remise en état du platelage du PN n°165 sur le chemin d'Avignonet, sur la commune de Murianette.

ARTICLE 2 : Les travaux sont prévus à partir du 26/11/2019 pour une durée de 2 jours maximum.

ARTICLE 3 : La circulation sera interdite aux véhicules à moteur, cycles, piéton et bétail au niveau du passage à niveau. Une déviation sera mise en place par la société KANGOUROU.
Une signalisation sera installée à cet effet.

ARTICLE 3: L'entreprise KANGOUROU prendra toutes les dispositions et mesures de protections utiles et veillera aux droits des riverains. Elle implantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur pendant l'intervention du personnel. La signalisation sera à la charge de l'entreprise KANGOUROU.

ARTICLE 4: Le Maire et les Adjoints sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 5 novembre 2019

Le Maire, Cédric GARCIN

DESTINATAIRES :

- L'entreprise KANGOUROU
- Mesdames et Messieurs les Adjoints
- Gendarmerie de Domène
- Grenoble Alpes Métropole

MAIRIE DE MURIANETTE 38420

mairie de Murianette • 38420 • tél : 04 76 77 11 26 • fax : 04 76 77 24 39 • mail : mairie@murianette.fr